



**IZSAM G. CAPORALE
TERAMO**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Expérience de l'Italie dans le cadre du projet UE/Algérie pour la composante identification animale

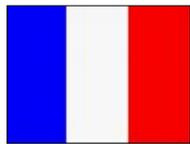
Atelier régional sur

« Identification et traçabilité animale : outils de gestion des ressources
génétiques animales, de traçabilité des produits et de lutte contre les maladies »

Tunis, 12-13 décembre 2016



Le jumelage



Jumelage DZ/13/ENP/HE/16

Renforcement de la capacité de contrôle des services vétérinaires en vue de les rapprocher des standards européens et internationaux

RESULTAT 3 - Dématérialisation et renforcement des contrôles vétérinaires

Activité A.3.1. Mise en place d'un système d'identification, d'enregistrement et de suivi des animaux

Ressources humaines impliquées dans le jumelage

Experts court terme des États Membres Partenaires du MAAF et de l'IDELE (France), du MS et de l'IZS de Teramo (Italie) – **140 j/h.**

Responsables de l'activité pour le pays bénéficiaire.





Activité A.3.1. : Mise en place d'un système d'identification, d'enregistrement et de suivi des animaux

- **État des lieux** et inventaire de l'existant en matière d'identification et d'enregistrement des animaux,
- élaboration d'un **programme national d'identification et d'enregistrement des animaux** en associant les différents partenaires (DSV, chambre d'agriculture, CNIAAG, ITELV, CNMA, ONIL, ONILEV, ONAB, vétérinaires privés, notamment ceux chargés des mandats sanitaires...)
- **collection des besoins** en données d'identification
- **définition de l'architecture du système informatique** d'enregistrement et de suivi des animaux (base de données)
- établissement d'un **bureau national d'identification et d'enregistrement** et mise en place d'un comité de pilotage de ce bureau



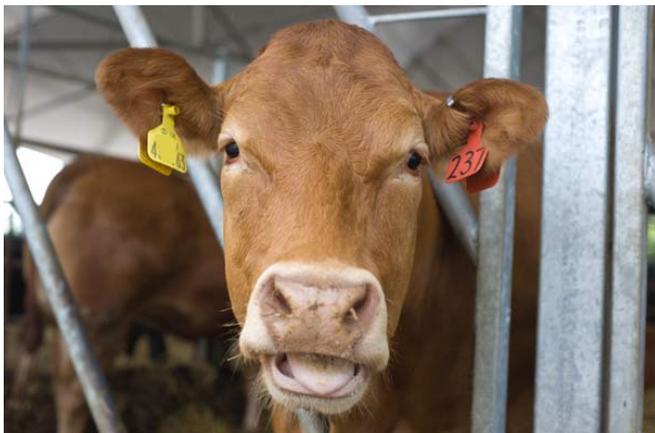
les « livrables » attendus

- 
- Document sur l'état des lieux
 - Formulation d'un programme national et d'un système de planification
 - Le corpus réglementaire
 - Les documents techniques
 - L'estimation financière
 - La sensibilisation et la communication
 - Proposition pour une nouvelle organisation administrative
 - La réalisation du prototype de la BDAA
 - *La réalisation opérationnelle de l'identification dans 2 wilayas pilotes*



L'état des lieux

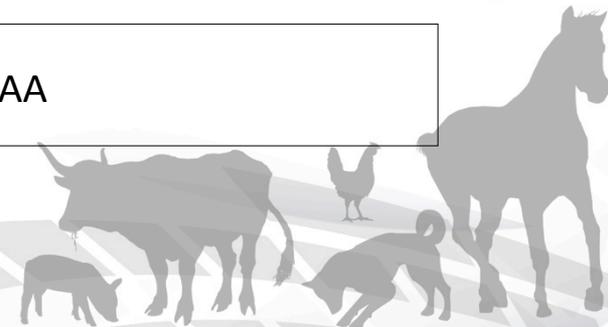
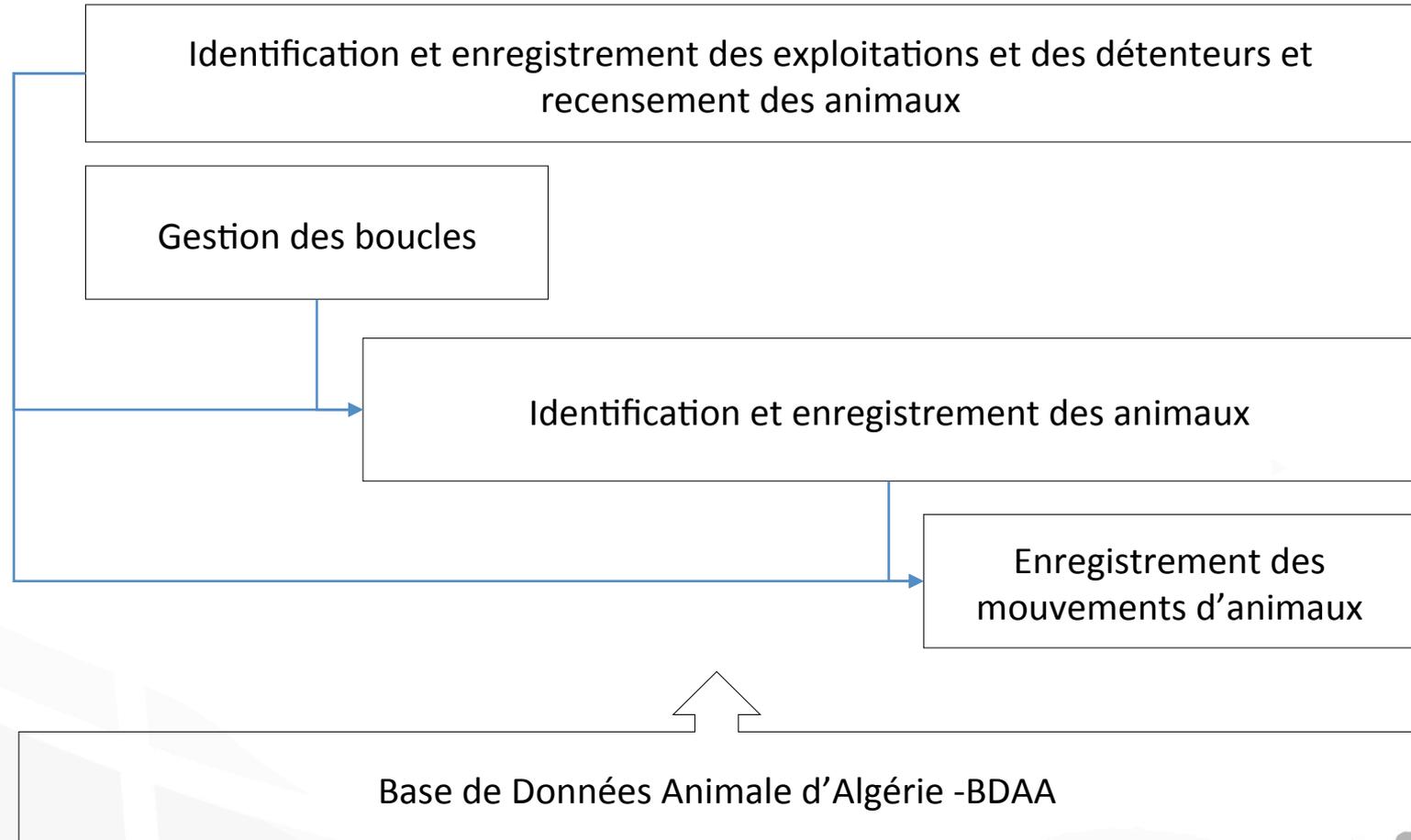
- Coexistence de différents systèmes d'indentification;
- Identification pérenne non garantie;



*Tous les numéros d'indentification précédent seront
remplacés par la nouvelle numérotation*

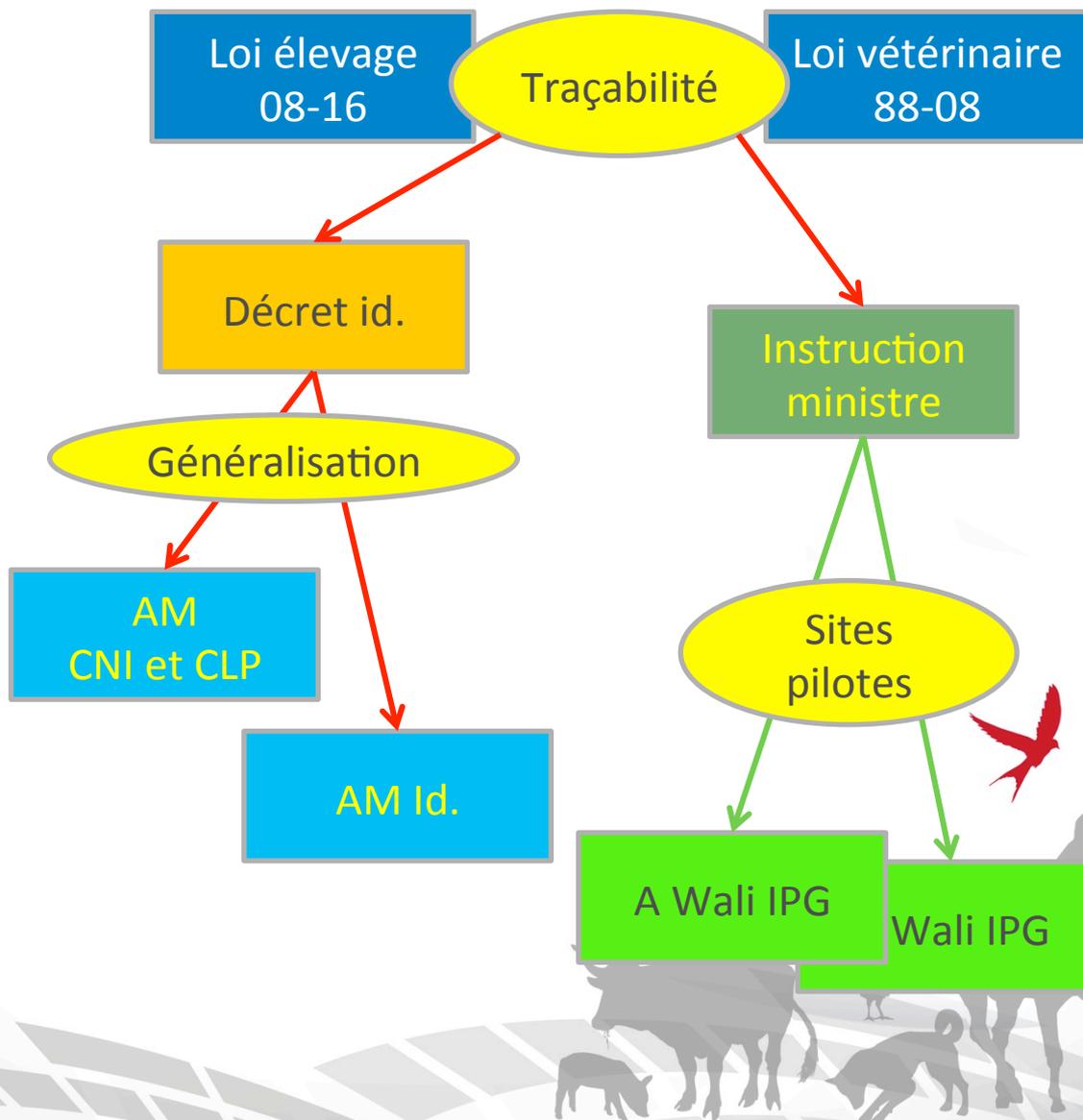


Programme national pour l'identification



Corpus réglementaire

- Un **décret** mettant en place le dispositif d'identification des bovins;
- Un **arrêté** ministériel instaurant le Comité national consultatif de l'identification et les Comités locaux de pilotage.
- Un **arrêté** ministériel rendant obligatoire l'identification des bovins;
- Une **instruction** ministérielle à destination des Wilayas pilotes;



Les documents techniques

- 
- Le document de référence de l'identification.
Il décrit l'ensemble des procédures d'identification et les acteurs.
 - Le cahier des charges du matériel d'identification
Il décrit les boucles auriculaires (comportant chacune une partie mâle et une partie femelle) ainsi que leur conditionnement.
 - Le cahier des charges informatique.
*Il décrit les spécifications de la BDAA, les exigences techniques et fonctionnelles pour la réalisation du système informatique.
Afin de mieux décrire le système et faciliter la compréhension des fonctionnalités un prototype a été développé pendant le jumelage.*



L'estimation financière

La sensibilisation et la communication

- 
- Le document d'évaluation des couts pour (2.000.000 bovins). :

- *L'identification de toutes les exploitations détenant des ruminants;*
- *L'identification individuelle obligatoire des bovins réalisée par des identificateurs privés mandatés;*
- *L'enregistrement dans la base de données*

10.000.000 € pour la mise en place de l'identification individuelle

2.000.000 € chaque année pour son fonctionnement

- Le document du plan de communication

Plan de communication interne, pour les IVW et les responsables des BLI et voyages d'étude en Italie et en France

Plan de communication externe pour tous les acteurs

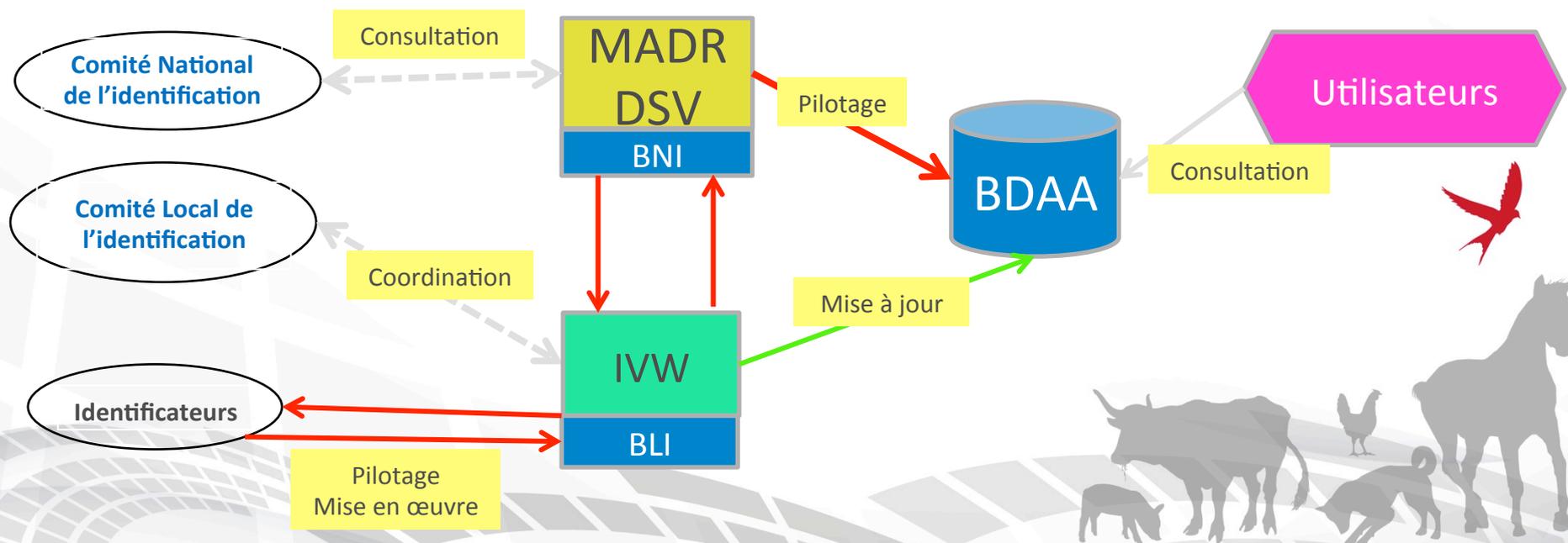


2

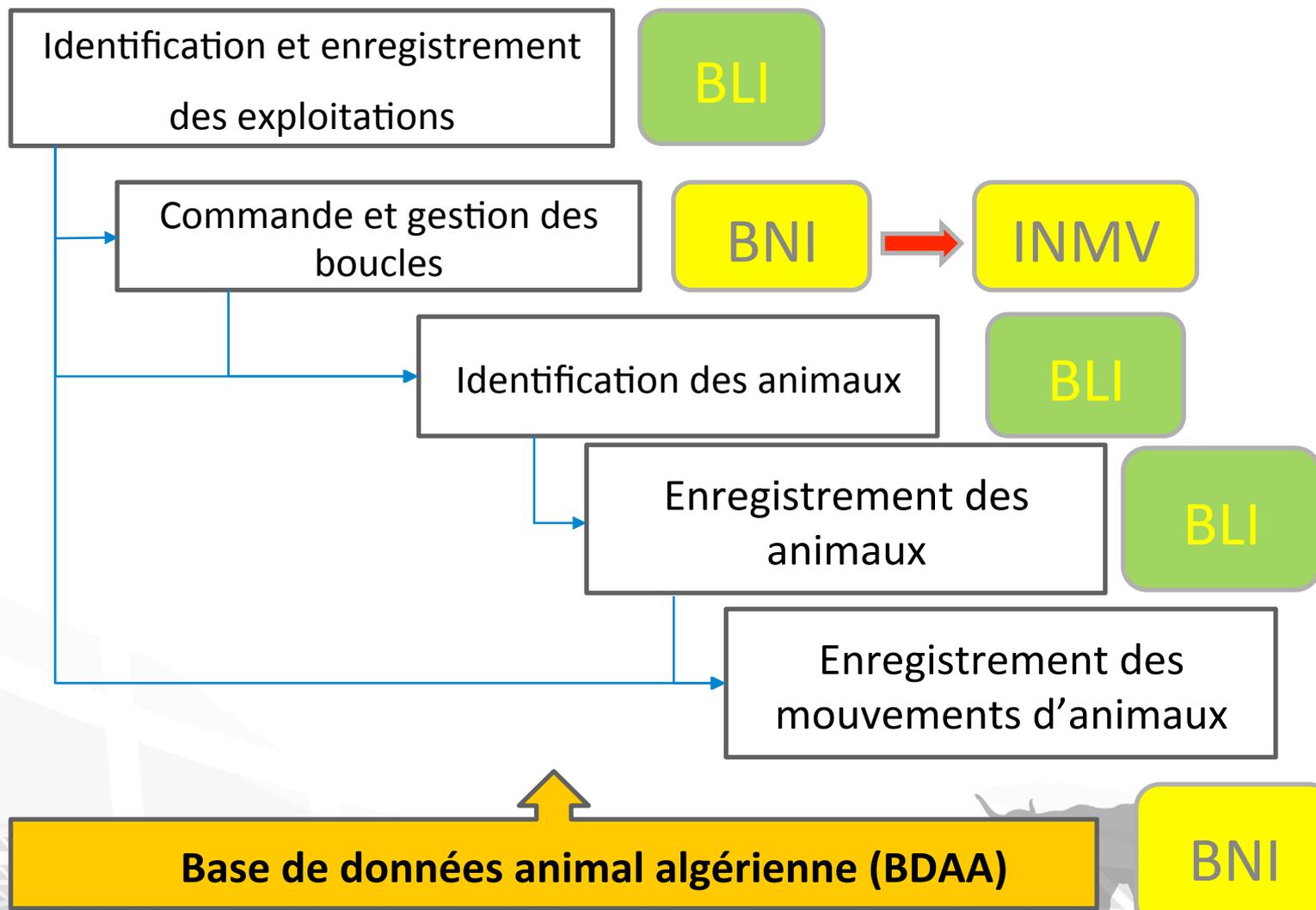


Une nouvelle organisation administrative

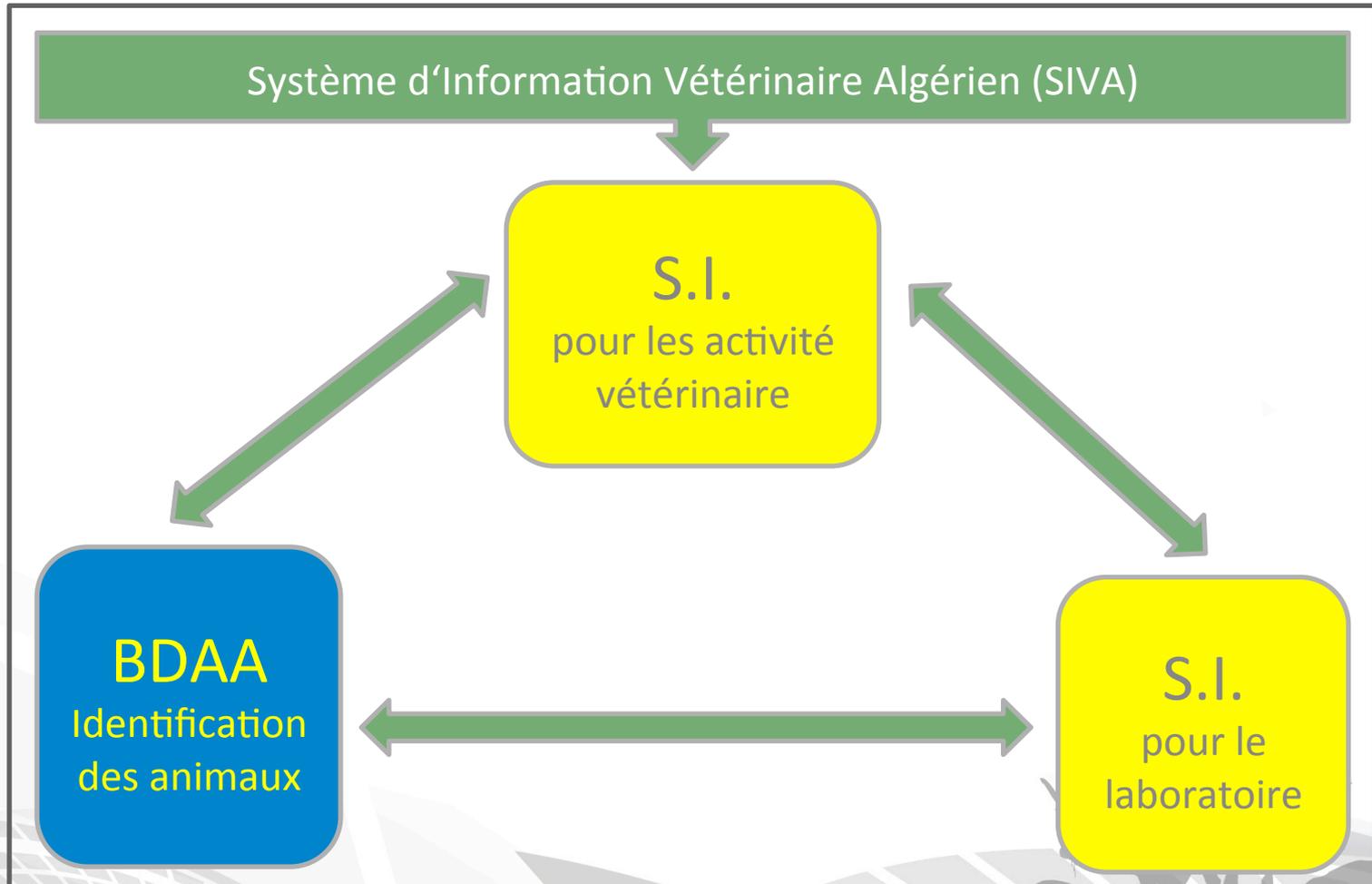
- Un Bureau National de l'Identification (**BNI**), avec un comité de pilotage pour élaborer et proposer toutes mesures permettant les échanges d'informations entre l'administration centrale et les membres du comité sur la mise en place de l'identification des animaux et sur l'avancée du programme;
- Les Bureaux Locaux de l'Identification (**BLI**), avec un comité de pilotage pour piloter et mettre en œuvre les opérations d'identification des animaux;



Une nouvelle organisation administrative – les acteurs



Le prototype de la BDAA



Le Système d'Information Vétérinaire Algérien (SIVA)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري

Utilisateur

Mot de passe

Envoyer

Bienvenue
sur le site
des Services Vétérinaires

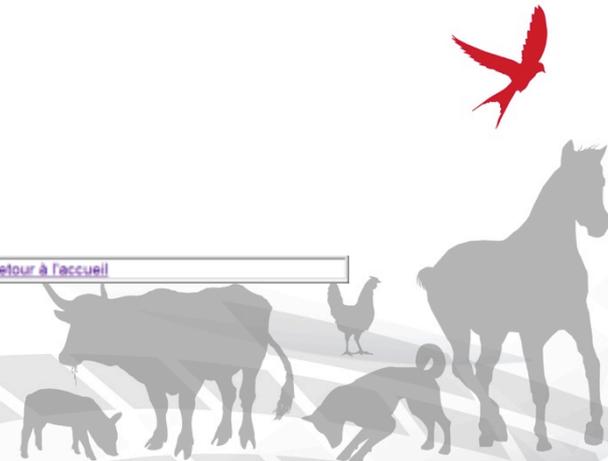
-

مرحبا بكم
في الموقع الإلكتروني
البيطرية الجزائريين

**
*

[Informations générales](#)

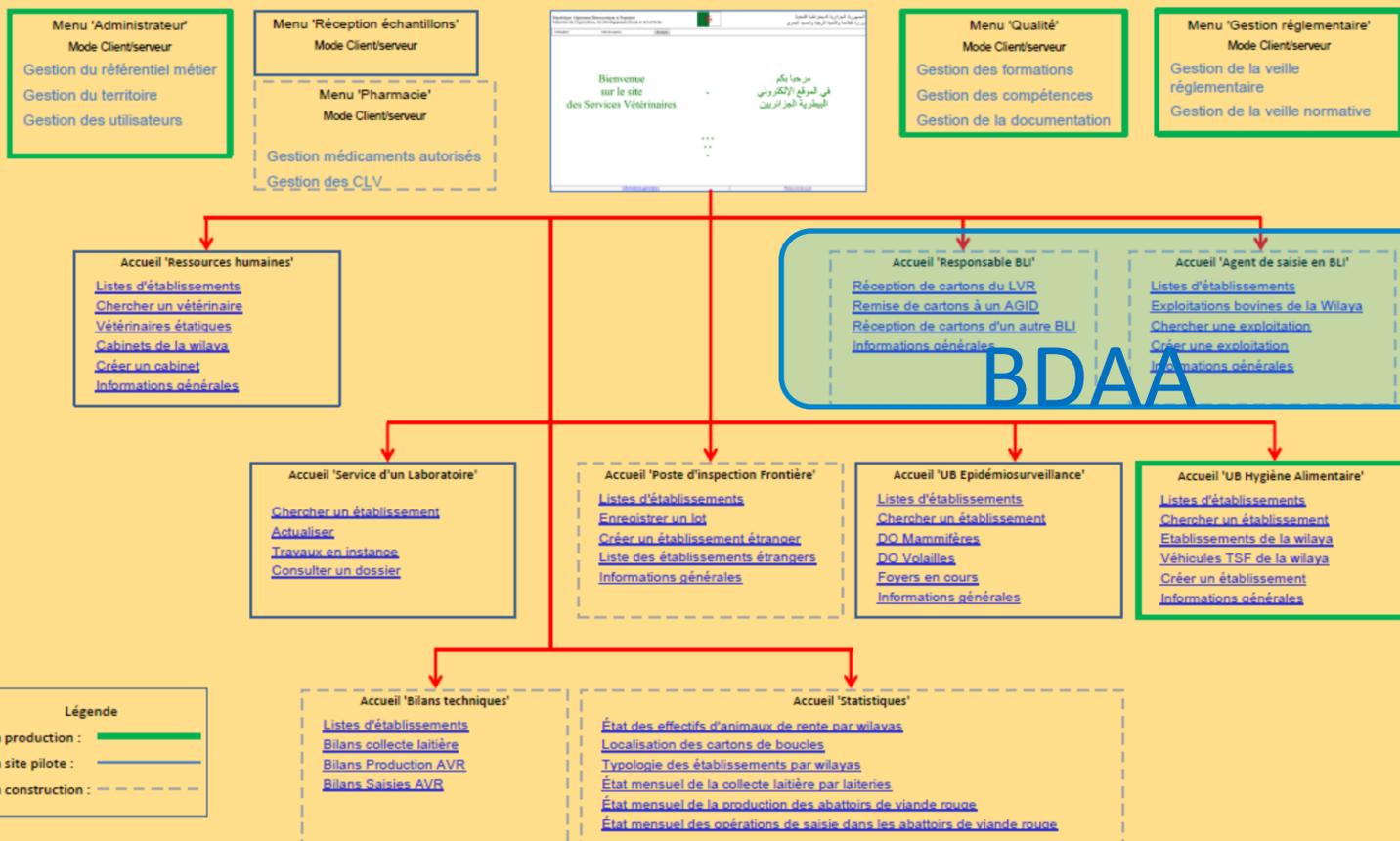
[Retour à l'accueil](#)



Les fonctionnalités de la BDAA

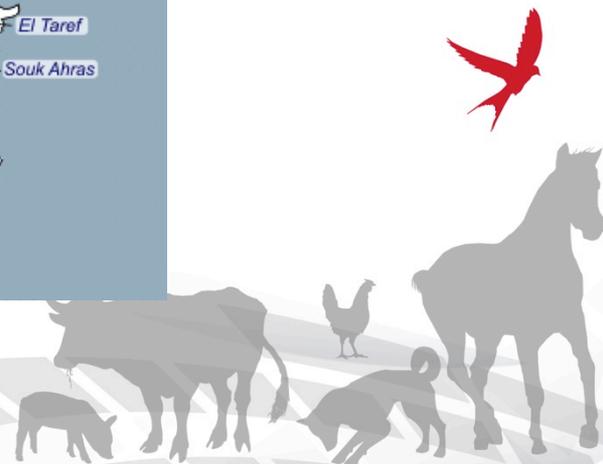
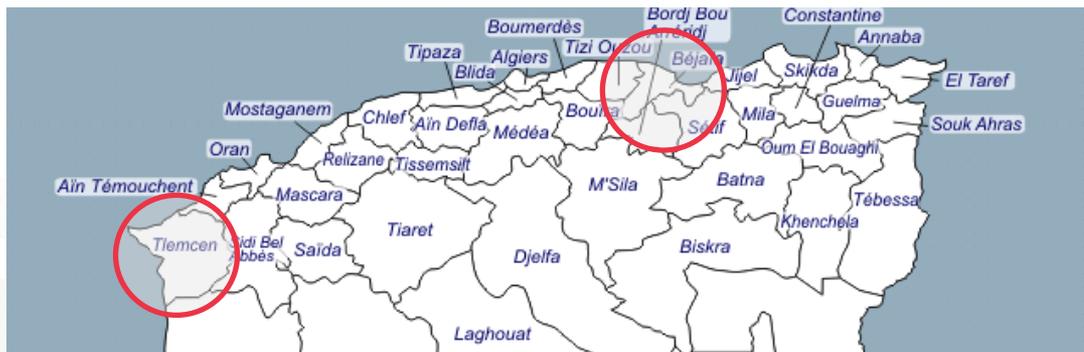
SIVA : Système d'information Vétérinaire Algérien
نظام المعلومات البيطري الجزائري : SIVA

Plan d'avancement au 5 Décembre 2016



La phase pilote

Le programme d'identification physique, l'organisation, les procédures et les activités seront testés dans deux wilaya pilote (**Tlemcen** et **Bejaia**). Le prototype de la BDAA et l'architecture de la base de données d'identification seront vérifiés de manière fonctionnelle sur le terrain lors de la phase pilote.



Merci pour votre attention



Teramo – Gran Sasso



Teramo - IZSAM



Alger – Baie

